

Août 2018

Objet : Information sur la prochaine campagne d'aide régionale à l'équipement des clubs sportifs

De la part de Marie-Camille REY,

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Lors de l'Assemblée Plénière du 9 février 2017, le Conseil régional a adopté les modalités d'intervention d'un nouveau dispositif intitulé « Aide régionale à l'équipement des clubs sportifs ».

Il s'agit de conforter l'action des clubs amateurs qui constituent les acteurs de terrain du développement de la pratique sportive sur l'ensemble du territoire.

Ce fonds est destiné aux associations et clubs affiliés à une fédération sportive agréée par le Ministère des Sports et proposant des actions en faveur des jeunes.

L'aide attribuée portera sur l'acquisition de petits équipements ou de matériels dédiés à la pratique sportive.

Un nouvel appel à projet sous forme de campagne sera ouvert **du 20 août au 20 septembre 2018**, sur le lien suivant : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/131/289>

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir relayer cette information auprès des clubs affiliés à votre ligue, afin que ces derniers puissent effectuer leur demande.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Marie-Camille REY,

Vice-présidente déléguée à la Jeunesse, au Sport et à la Vie associative.

Alexandra DAZIN

Service de la Vice-présidence

Assistante de **Marie-Camille REY**

Vice-présidente déléguée à la

Jeunesse, au sport et à la vie associative,

de **Carole MONTILLET**

Conseillère spéciale au Sport

Direction des Assemblées & des Relations aux Elus

T 04 26 73 44 42

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

1 esplanade François Mitterrand

CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 2

-

Ouverture au public de 8h à 17h30

Accès Tram T1 - Hôtel de Région Montrochet